

Note de synthèse

9-10/12/2023

Plaine Commune

Assemblée Citoyenne sur l'Énergie (ACE) Session 2

Cette note présente une synthèse des plénières et des travaux par groupes pendant la Session 2 de l'Assemblée Citoyenne sur l'Énergie de Plaine Commune.

RES PUBLICA

24-26, avenue Vladimir Ilitch Lénine

94110 Arcueil

T : 01 46 11 44 70

M : contact@respublica-conseil.fr

www.respublica-conseil.fr

SAS au capital de 30 000 €uros

RCS Créteil 452 651 136

Code APE 7022Z

TVA intracommunautaire :

FR 77 452 651 136

SOMMAIRE

1	Introductions.....	4
2	Interventions de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) de Plaine Commune.....	5
2.1	L'énergie à Plaine Commune.....	5
2.1.1	Production d'énergie.....	5
2.1.2	Transports.....	5
2.1.3	Focus bâtiment.....	5
2.2	Précarité énergétique.....	5
3	Ateliers sur l'énergie dans le territoire, dans le quartier et dans le bâtiment.....	7
3.1	L'énergie dans mon territoire.....	7
3.1.1	Approfondissement.....	7
3.1.2	Appropriation.....	7
3.2	L'énergie dans mon quartier.....	9
3.2.1	Approfondissement.....	9
3.2.2	Appropriation.....	10
3.3	L'énergie dans mon bâtiment.....	12
3.3.1	Approfondissement.....	12
3.3.2	Appropriation.....	13
4	Les réactions des citoyens (J1).....	16
5	Ateliers thématiques.....	17
5.1	Atelier « transformations ».....	17
5.1.1	Les bâtiments demain.....	18
5.1.2	Déchets.....	19
5.1.3	Transports.....	19
5.1.4	La gestion de l'énergie.....	20
5.1.5	De la sensibilisation aux moyens financiers autour des enjeux climatiques.....	20
5.1.6	Débrief.....	20
5.2	Atelier « compromis ».....	21

5.2.1	Prise de conscience et actions à l'échelle individuelle et collective	22
5.2.2	Adaptation des services publics et de l'action publique	22
5.2.3	Mutualisation des usages et des besoins	23
5.2.4	Développement des technologies pour réduire les consommations énergétiques	24
5.2.5	Débrief	24
5.3	Atelier « prise de conscience et adaptation »	26
5.3.1	Prise de conscience à l'échelle individuelle et collective	26
5.3.2	Sobriété dans les bâtiments, les transports et les entreprises	28
5.3.3	Sobriété grâce à des changements de comportements individuels	29
5.3.4	Débrief	29
6	Les réactions des citoyens (J2)	30
7	Échelle d'humeur.....	31

1 Introductions

La deuxième session de l'Assemblée Citoyenne s'est déroulée le 9 et 10 décembre 2023 dans la Salle du Conseil de Plaine Commune. L'Assemblée a réuni 76 citoyennes et citoyens tirés au sort.

L'Assemblée Citoyenne est appelée à répondre à la question suivante :

**« Dans un contexte de changement climatique
et de risque de crise énergétique,
comment adapter la consommation énergétique sur le territoire ? »**

Pour y répondre avec une vision du territoire et des propositions concrètes, l'Assemblée se réunira pendant 4 week-end :

1. SESSION 1 : Samedi 18 et dimanche 19 novembre
« Comprendre les enjeux actuels »
2. SESSION 2 : Samedi 9 et dimanche 10 décembre
« Ouvrir les champs des possibles »
3. SESSION 3 : Samedi 13 et dimanche 14 janvier
« Ébaucher des propositions d'action »
4. SESSION 4 : Samedi 3 et dimanche 4 février
« Élaborer les mesures dans leur version finale »

2 Interventions de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) de Plaine Commune

2.1 L'énergie à Plaine Commune

L'ALEC a présenté les enjeux relatifs à la consommation d'énergie à Plaine Commune. Les réactions des participants sur les secteurs les plus consommateurs sont traitées dans les paragraphes suivants.

2.1.1 Production d'énergie

En matière de production d'énergie, **les citoyens** s'interrogent particulièrement sur le fonctionnement et la localisation de l'incinérateur de déchets et les chaufferies présents sur le territoire.

2.1.2 Transports

L'application de la ZFE suscite l'intérêt des **participants**, dont environ la moitié indique posséder une voiture. Pour le moment, la verbalisation n'est pas mise en place pour les véhicules qui ne respectent pas l'interdiction.

Un participant observe qu'au-delà du chauffage urbain et des panneaux photovoltaïques, l'hydrogène représente une alternative peu exploitée. Jerry KAMARA précise que les inconvénients de la production d'hydrogène restent encore importants et la solution n'est pas encore développée sur le territoire.

Une participante souligne que la production de véhicules électriques, comme les téléphones, s'appuie sur l'exploitation dans certains pays du monde : les retombées sociales au niveau mondial devraient être prises en compte. Jerry KAMARA invite à considérer les aspects critiques et les alternatives, notamment en termes de modes de déplacement, comme la marche à pied et le vélo. Le principal objectif est de réduire l'utilisation de la voiture et non de transformer le parc thermique en électrique.

2.1.3 Focus bâtiment

Les participants indiquent qu'il faudrait mettre des panneaux photovoltaïques sur les toits des immeubles tertiaires et résidentiels.

Concernant le diagnostic de performance énergétique (DPE), **une participante** demande à qui faudrait-il faire appel pour connaître le DPE de son logement. Jerry KAMARA conseille de se retourner vers l'ADIL 93, qui accompagne particuliers et professionnels sur toutes les questions relatives à l'habitat.

2.2 Précarité énergétique

Suite à un exercice de mise en situation à travers des fiches personnages issues des témoignages réalisés par l'Observatoire National de la Précarité Énergétique (ONPE)¹, les citoyens ont associé les causes et les conséquences de la précarité énergétique.

¹ https://onpe.org/30_portraits/les_mots_de_la_prekarite_energetique

Plusieurs participants confirment que la précarité énergétique est un vrai enjeu à Plaine Commune et des solutions sont fortement attendues :

« On est tous concernés à des niveaux différents ».

Une participante précise que la santé et l'argent sont strictement liés et au cœur du problème, mais la communication institutionnelle n'aide pas à faire ressortir ces enjeux dans l'opinion publique et la problématique n'est pas intégrée à l'éducation de toutes et tous.

Un participant insiste sur la responsabilité des constructeurs dans les cas de mauvais isolement des bâtiments.

3 Ateliers sur l'énergie dans le territoire, dans le quartier et dans le bâtiment

3.1 L'énergie dans mon territoire

3.1.1 Approfondissement

Les personnes ressources suivantes ont participé aux échanges avec les citoyens :

- Joël RICHARD, Plaine Energie Citoyenne
- Matthieu BLOCH, Forum vies mobiles
- Vivien MOLINENGO, RTE
- Louis-Pierre GEFFRAY, IDDR
- Pierre MENEGALDO, ENEDIS
- Gildas MAGUER, Plaine Commune Développement
- Frédérique DEQUIEDT, Délégation transformation écologique et résilience (DGTER) de Plaine Commune
- Stéphane BISMUTH, Direction de l'observatoire territorial de Plaine Commune
- Boris DEROOSE, ALEC de Plaine Commune

Suite à la présentation des intervenants, leur discussion avec les citoyens a concerné les points suivants :

- Beaucoup de panneaux solaires sont posés conformément à la réglementation, mais non raccordés au réseau car cela induirait un coût de gestion. Les participants s'accordent à dire qu'il y a sans doute un **problème de communication avec les acheteurs** des logements en amont.
- Après avoir mis en place une patinoire artificielle les autres hivers, la mairie de Saint-Denis installe une patinoire classique particulièrement énergivore cet hiver. Une personne considère qu'on ne peut priver les enfants d'une patinoire, sachant que certaines familles ne partent pas en vacances. Apparaît la **tension entre utilité sociale et réduction des consommations énergétiques**. Madame Dequiedt (DGTER) considère que cet exemple, qui relève de choix de mode de vie plus que de choix techniques, démontre le besoin d'avoir un point de vue citoyen sur les politiques écologiques.
- Les citoyens ne sont **pas suffisamment consultés et informés**. Les créneaux des réunions auxquelles ils sont invités sont incompatibles avec une journée de travail.
- Nous passons **trop de temps à nous opposer**, à pointer du doigt les modes de vie moins vertueux écologiquement. Il faudrait d'abord s'attaquer aux grandes entreprises très polluantes. Un participant considère que nous, citoyens, ne sommes pour autant pas irresponsables de nos consommations.

3.1.2 Appropriation

Les participants ont répondu par groupes de 7-8 personnes à la question suivante : « Après les échanges et à partir de vos connaissances et idées, quelles sont les pistes de solution à l'échelle du territoire de Plaine Commune ? ». Ci-dessous, les contributions sont organisées par thématique.

Sur la **sobriété du territoire de Plaine Commune** :

- Équilibrer l'effort de la consommation énergétique entre Paris et Plaine Commune (*qui en fait déjà assez*)
- Faire preuve d'exemplarité aux habitants de la part des représentants de Plaine Commune et des collectivités (p.ex. en faisant du covoiturage, en utilisant les transports en commun)
- Établir un système de répartition de la consommation électrique de la collectivité : à l'année en choisissant de consommer plus à Noël, ou en choisissant seulement certains jours d'illumination pendant la période de Noël

Sur le secteur des **transports** :

- Mettre en place la gratuité des transports en commun pour tous (désaccord)
- Encourager l'utilisation de poids lourds électriques pour le transport de marchandises

En matière d'**emploi** :

- Favoriser le relogement des travailleurs près de leur lieu de travail
- Accompagner les acteurs qui perdent des parts de marché en raison d'actions environnementales (installation de panneaux solaires) vers d'autres ressources

En matière d'**aménagement et construction** :

- S'assurer que des panneaux solaires soient installés sur les bâtiments résidentiels ; communiquer sur les avantages financiers d'une installation à tout le monde et simplifier les démarches pour obtenir des subventions, y compris pour les particuliers
- Encourager l'installation de panneaux solaires sur les toits des structures de grande taille : hôpitaux, EHPAD, hôtels, centres commerciaux
- Récupérer la chaleur des datacenters du territoire
- Garder les installations des Jeux Olympiques les plus pertinentes pour la population avec un accès à tarif préférentiel pour les habitants de Plaine Commune, sans augmentation des impôts

Concernant le secteur de l'**industrie** :

- Mettre en place un système pour contrôler l'émanation de rejets des usines et des industries, p.ex. horaires
- Favoriser la concentration de la destruction des déchets et des rejets des usines et des industries dans un seul lieu pour limiter la propagation toxique

Concernant le secteur des **déchets** :

- Renforcer le réseau de chaleur urbain avec des centrales de traitement des déchets

Concernant l'**espace public et la proximité** :

- Réfléchir à des solutions pour réduire la consommation d'énergie dans l'entretien des parcs et espaces publics
- Installer des lampadaires solaires avec LED et détecteurs de mouvement
- Éteindre les lumières des commerces à partir d'une certaine heure

En matière de **précarité énergétique** :

- Informer largement la population sur ses droits en matière de rénovation
- Faciliter l'accès aux financements relatifs à l'isolation thermique des logements sociaux, privés et individuels
- Généraliser les chèques énergie en prenant en compte automatiquement le quotient familial
- Mettre à disposition des citoyens de Plaine Commune un organigramme des acteurs et des ressources pour les accompagner dans la rénovation de leur logement

Sur la **sensibilisation aux enjeux écologiques en général** :

- Utiliser différents canaux pour sensibiliser enfants et adultes, p.ex. forums et foires aux questions
- Coordonner les actions des diverses associations
- Proposer une activité écologique (ex. jardinage) dans le programme scolaire, dont les denrées peuvent être vendues pour financer des activités scolaires (classe de découverte, colonie de vacances pour les plus défavorisés)
- Envisager en particulier de la sensibilisation sur les questions suivantes :
 - La surconsommation de viande
- Organiser une assemblée citoyenne sur l'énergie composée d'enfants

3.2 L'énergie dans mon quartier

3.2.1 Approfondissement

Les personnes ressources suivantes ont participé aux échanges avec les citoyens :

- Caroline FERRERO, Croix-Rouge Insertion
- Gwendal EVENOU, Cool Roof
- Cécile BEZELIN, Shakti 21
- Romain DHAINAUT, CD93
- Dominique BIANCHI, Mission réseau eau et énergie à Plaine Commune
- Benjamin FAVRIAU, Direction de l'espace public de Plaine Commune
- Charlotte LECHAT, Service prévention et valorisation des déchets de Plaine Commune

Suite à la présentation des intervenants, leur discussion avec les citoyens a concerné les points suivants :

- Les **possibilités d'adaptation de l'éclairage public pour réduire les consommations d'énergie** sont questionnées : Benjamin FAVRIAU explique que, dans le cas de la place de la mairie de Saint Ouen, l'opération de transformation de la place a permis par exemple de mettre en place un **éclairage led blanc plus léger et plus adapté aux cheminements piétons**. D'autres pistes peuvent être étudiées, qui ne sont pas mises en œuvre pour l'instant : il cite la **réduction ou l'extinction de l'éclairage en cœur de nuit dans les zones propices** : zones industrielles et commerciales, parc...
- En matière d'accompagnement des ménages dans la transition écologique et énergétique, des participant·es demandent des détails sur les politiques mises en œuvre. Romain DHAINAUT rappelle l'existence de l'opération EcEAUnome, qui vise à distribuer 20 000 kits hydro-économiques par an (pendant 4 ans) à des ménages du département. Romain DHAINAUT revient également sur le

dispositif « ÉCOGIE », qui vise à **accompagner les ménages en situation de précarité énergétique en diminuant leur facture d'énergie et en améliorant leur condition de vie**. Le repérage des ménages en situation de précarité énergétique fonctionne grâce à l'auto-identification par les ménages et à l'aller-vers via un réseau de donneurs d'alerte (travailleurs sociaux, médecins, bailleurs sociaux...). Les visites à domicile sont ensuite assurées par la Croix Rouge Insertion pour poser un diagnostic, donner des conseils pour diminuer les factures et améliorer les conditions de vie, et accompagner dans les éventuelles démarches de rénovation.

- La nécessité d'une **coordination entre les différents acteurs impliqués** est soulevée par les participants. Pour l'opération EcEAUnome Romain DHAINAUT, Caroline FERRERO et Cécile BEZELIN expliquent travailler ensemble et avec d'autres acteurs, dont la Poste. Concernant la plateforme Ecogie, Caroline FERRERO et Romain DHAINAUT soulignent que leur intervention vise notamment à décoder auprès des ménages en situation de précarité énergétique les aides à disposition en fonction des difficultés rencontrées et à accompagner ces ménages dans les démarches pertinentes. L'objectif est d'aider les ménages à **y voir plus clair parmi les nombreuses aides existantes et à réaliser ces demandes d'aides souvent techniques**.
- En matière de déchets, un participant questionne les **possibilités d'optimisation financière pour les ménages afin que ceux-ci soient incités à réduire leurs déchets**. Charlotte LECHAT rappelle que la gestion des déchets à Plaine Commune coûte 65 millions d'euros, payés par les habitant·es via leurs taxes foncières ou les charges de location, et explique que **l'importance de l'habitat collectif à Plaine commune empêche de mettre en place des taxes incitatives individuelles** liées au volume de déchets par ménage, qui ne sont mises en place en France que dans des communes composées majoritairement d'habitats individuels. A Plaine Commune, on pourrait imaginer alternativement un mécanisme de quantification des déchets individuels basé sur l'apport en point d'apport volontaire, mais ce mode de gestion des déchets reste anecdotique aujourd'hui sur le territoire. Charlotte LECHAT précise qu'à Plaine Commune, **les performances de tri sont aujourd'hui mauvaises**, avec seulement 13% de collecte des emballage triés. Cela est notamment dû au fait que **les ménages ne savent pas assez que désormais tous les emballages se trient**. En outre, il y a encore beaucoup d'effort à faire sur les **erreurs de tri** dans les locaux poubelles : par exemple, si un seul sac poubelle noir fermé est déposé dans un bac jaune, tout le contenu du bac doit être basculé en déchets ménagers et ne peut être trié.
- Plusieurs questions sont posées sur le fonctionnement et les avantages de repeindre en blanc des toits. Gwendal EVENOU explique que le blanc rejette de la chaleur, tandis que le noir absorbe la chaleur. Sur des toitures en bitume en particulier, **mettre en place une peinture blanche peut ainsi permettre de réduire de plusieurs dizaines de degrés la température des toits, ce qui permet de réduire, l'été, la température à l'intérieur des bâtiments**. L'hiver, le soleil a moins de puissance : la baisse de l'apport thermique liée à l'application d'une peinture blanche sur une surface noire est ainsi négligeable en hiver. Par ailleurs, une personne demandait l'opportunité de l'application d'une peinture blanche par rapport à l'installation de panneaux solaires. Gwendal EVENOU explique que les panneaux solaires n'aiment pas la chaleur, et perdent en efficacité au-delà de 25 degrés : l'application d'une peinture blanche peut ainsi permettre d'optimiser le fonctionnement de panneaux solaires en été dans le cas de fortes chaleurs.

3.2.2 Appropriation

Les participants ont répondu par groupes de 5-7 personnes à la question suivante : « Après les échanges et à partir de vos connaissances et idées, quelles sont les pistes de solution à l'échelle du quartier ? ». Ci-dessous, les contributions sont organisées par thématique.

En matière d'**espaces publics et de mobilités** :

- Végétaliser davantage les espaces publics, et créer des jardins partagés.
- Améliorer l'offre de transports en commun pour inciter les automobilistes à abandonner leur voiture :
 - Proposer plus de fréquence
 - Améliorer le maillage et l'interconnexion entre les communes.
 - Rendre les transports en commun gratuits, en taxant le secteur privé
- Développer la pratique du vélo :
 - Proposer davantage de parkings sécurisés
- Inciter les automobilistes aux bons comportements grâce à des panneaux.
- Favoriser le covoiturage

En matière de **déchets** :

- Organiser des campagnes de publicité et de sensibilisation sur le tri avec des visuels pour prendre en compte les personnes qui ne parlent pas français et les différents handicaps. De manière générale, informer et éduquer.
- Travailler avec les gardiens et les bailleurs qui sont des personnes essentielles dans la transmission d'informations vers le locataire.
- Impliquer les habitants dans des réunions de quartier en travaillant avec les associations pour tenter de mobiliser au-delà des convaincus.
- S'appuyer sur les écoles pour sensibiliser/éduquer aux enjeux énergétiques.
- Réprimer les incivilités.
- Harmoniser les couleurs des poubelles pour faciliter le tri.
- Encourager la mise en place de composteurs et lombricomposteurs dans les résidences.
- Faire respecter l'obligation de compostage inscrite dans la loi 2024.
- Faciliter l'accès aux circuits de traitement et recyclage des déchets.
- Viser un taux de 50% de recyclage des déchets sur le territoire, contre 13% aujourd'hui.
- Mettre en place plus de bacs à verre.
- Mettre en place plus de conteneurs pour les sapins.

En matière de **d'éclairage** :

- Installer des détecteurs de mouvement pour l'éclairage urbain.
- Mettre en place des lampadaires solaires
- Utiliser des LED pour l'éclairage urbain.
- Diminuer l'intensité lumineuse et adapter en fonction des zones et de leur fréquentation.
- Couper l'éclairage la nuit dans certains espaces : les zones industrielles et les parcs.
- Imposer aux entreprises, bureaux et commerces d'éteindre la nuit.
- Faire un sondage en fonction du genre pour identifier les rues les plus empruntées et qui doivent de fait être allumées toute la nuit.

- Imposer aux bailleurs l'installation de panneaux photovoltaïque sur les toitures.
- Eteindre dans les parcs, dans les bureaux, les commerces et les entreprises.
- Utiliser des panneaux photovoltaïques pour alimenter l'éclairage de certains locaux ou des parties communes de résidences.

En matière de **comportements individuels** :

- Sensibiliser et informer davantage.
- Eduquer les jeunes et la population vieillissante en particulier.
- Mettre en place des incitations financières aux bons comportements, par exemple en récompensant le meilleur quartier.
- Soutenir politiquement les comportements individuels

En matière de **gestion publique** :

- Améliorer les procédures publiques d'attribution des marchés.

En matière de **précarité énergétique** :

- Publier des informations sur la précarité énergétique et sur les associations qui peuvent aider dans le journal de la ville.

En matière d'**emploi** :

- Privilégier l'emploi local et encourager les administrations à développer le télétravail.

En matière d'**innovation** :

- Développer les expérimentations de production d'énergie en format circulaire, par exemple créer de l'énergie à l'aide des salles de sport, des boites de nuit...
- Développer une turbine en fonctionnement autonome pour produire de l'énergie.

3.3 L'énergie dans mon bâtiment

3.3.1 Approfondissement

Les personnes ressources suivantes ont participé aux échanges avec les citoyens :

- Xavier RABY LEMOINE, Croix-Rouge Insertion
- Adrien DELACROIX, Plaine Commune Habitat
- Remy PRAT, Plaine Energie Citoyenne
- Amandine MARIE, CD93
- Yelena PERRET, Service Habitat et logement de Plaine Commune
- Natacha JANNEL, Service amélioration de l'habitat de Plaine Commune
- Jerry KAMARA, ALEC de Plaine Commune

A la suite de la présentation des intervenants, leur discussion avec les citoyens a concerné les points suivants :

- Plusieurs questions sont posées sur le **fonctionnement du fonds de solidarité d'énergie**. Amandine Marie explique que tout individu peut solliciter le fonds auprès du CCAS de sa commune. Il est rattaché au règlement du fonds de solidarité logement et ne requiert pas d'évaluation sociale. Il y a un plafond de ressources établi par ce règlement (1320€ pour une personne seule) mais il vaut quand mieux toujours faire la demande parce qu'il est possible de déroger au règlement en cas de situation exceptionnelle.
- Un participant raconte que le nouveau syndicat de son immeuble a engagé des travaux coûteux pour traiter des infiltrations d'eau. Natacha Jannel explique que **dans une copropriété, il y a trois propriétés : le syndicat, le conseil syndical, l'assemblée des copropriétaires**. C'est l'assemblée des copropriétaires qui décide et paie des travaux. Si on est mécontent de son syndicat, il est possible de limiter son mandat à une année ou alors d'être membre du conseil syndical (composé de quelques membres de l'assemblée générale de copropriétaires), chargé de surveiller le syndicat.
- **Les kits hydro-économiques distribués gratuitement par le Département de Seine-Saint-Denis depuis 2019 ont soulevé des questions**. Les kits sont composés d'aérateurs de robinet, d'un régulateur de douche et/ou d'un pommeau de douche. Un grand kit est composé de deux aérateurs de robinet et d'un pommeau de douche. Ce dispositif vise 20 000 ménages par an. **Un participant se demande si le fait de changer les pommeaux de douche ne va pas modifier les pressions d'eau**. Amandine Marie répond que les ambassadeurs qui distribuent les kits mesurent en amont le débit d'eau. Ils échangent avec les ménages pour connaître leurs attentes. De plus, les prestataires qui fabriquent les kits ont une expertise. Selon un questionnaire de satisfaction, 70% des ménages étaient satisfaits de l'intervention des ambassadeurs. Il est vrai cependant que le kit implique un changement d'habitude de la part des ménages. **Une autre participante se demande s'il est nécessaire de déposer une demande pour bénéficier du kit**. Amandine Marie répond qu'il s'agit d'un dispositif d'aller vers assuré par des ambassadeurs missionnés par le Département (par exemple, la Poste, la Croix-Rouge Insertion). Ils ont rencontré des difficultés pour toucher les copropriétés. Celles-ci ne représentent que 7% des visites effectués, contre 62% pour les pavillons et 30% pour le logement social.
- **Les personnes ressources recommandent aux participants de s'orienter vers France Rénov' s'ils ont des questions sur la rénovation de leur logement**. En effet, France Rénov' réalise un diagnostic gratuit aux ménages afin de connaître les possibilités de rénovation globale de leur logement et les aides existantes. Néanmoins, si un individu possède une maison datant de 1919, il est possible qu'elle soit dans un périmètre de protection. **Dans ce cas, il est préférable de faire appel à un architecte parce les contraintes patrimoniales peuvent empêcher la réalisation d'une isolation thermique par l'extérieur**.

3.3.2 Appropriation

Les participants ont répondu par groupes de 7-8 personnes à la question suivante : « Après les échanges et à partir de vos connaissances et idées, quelles sont les pistes de solution à l'échelle du bâtiment de Plaine Commune ? ». Ci-dessous, les contributions sont organisées par thématique.

En matière de **rénovation énergétique** et de **précarité énergétique** :

- Imposer certains travaux de rénovation énergétique
- Isoler les bâtiments, notamment les logements (fenêtres, joints, portes)
- Changer les fenêtres et vérifier leur état afin de les réparer lorsqu'elles sont défectueuses
- Mettre en place du triple vitrage aux fenêtres dans les bâtiments tertiaires et mettre en œuvre des aides à destination des propriétaires pour l'installation de fenêtres triple vitrage

- Améliorer le système de chauffage à inertie
- Assurer tous les ans la vérification et l'entretien des radiateurs, notamment des têtes de radiateurs
- Généraliser le chauffage collectif (pour le logement privé, les HLM, etc.) et privilégier le chauffage collectif réglable selon une sonde
- Mettre en place des aides pour l'installation de pompes à chaleur
- Végétaliser des bâtiments pour améliorer leur isolation thermique
- Généraliser le fonds de solidarité énergie
- Augmenter les plafonds pour les aides de rénovation de logements (fonds de solidarité énergie par exemple)
- Récupérer des matériaux industriels non utilisés afin de rénover des logements (privés ou publics)
- Mettre en œuvre des conventions ou des chartes entre les bailleurs sociaux afin d'éviter les déséquilibres en matière de rénovation de logements collectifs.

En matière d'**éclairage** :

- Installer des détecteurs de mouvement pour l'éclairage des parties communes dans les logements collectifs, dans les bâtiments tertiaires et les écoles
- Privilégier l'éclairage LED
- Construire des bâtiments intelligents avec des variateurs de lumières et de l'électricité économique (exemple : ampoules économiques)
- Éteindre les lumières inutiles, les enseignes lumineuses et les lumières de décoration
- Mettre en place un numéro vert pour signaler qu'un bâtiment public est resté allumé ou un dysfonctionnement.

En matière d'**aménagement** et de **construction** :

- Favoriser des constructions plus respectueuses en termes d'écologie pour les nouveaux bâtiments
- Privilégier l'habitat collectif
- Utiliser du bois dans la construction de bâtiments
- Favoriser l'installation de panneaux photovoltaïques, notamment grâce à des incitations financières. Dans le cas des logements collectifs, ils pourront produire de l'électricité pour les parties communes.
- Financer des matériaux renouvelables / de récupération
- Taxer l'utilisation de matériaux de construction polluants.

En matière d'**eau** :

- Calibrer la taille des ballons d'eau chaude selon la taille du logement (parfois ils sont démesurés)
- Changer les systèmes de chasse d'eau avec une chasse d'eau bas débit / haut débit
- Récupérer l'eau de pluie, notamment pour les toilettes et offrir des récupérateurs d'eau de pluie aux ménages
- Récupérer les eaux de la machine à laver, du lave-vaisselle et des lavabos et les réutiliser
- Mettre en place un circuit d'eau fermé pour les toilettes (ne pas stabiliser l'eau)

- Installer des robinets équipés de capteurs pour détecter les mouvements afin de faire des économies d'eau.

Les participants soulignent l'importance de certains **comportements individuels** :

- Favoriser le lavage à la main de la vaisselle
- Mettre en place des cuisines collectives
- Acheter des légumes aux petits maraîchers du coin
- Sensibiliser des habitants aux écogestes (lave-linge, lave-vaisselle, ...)
- Généraliser le kit hydro-économe à toute la population.

En matière d'**innovation** :

- Installer des prises intelligentes, notamment dans les logements collectifs
- Installer dans les salles de sports des vélos qui produisent de l'énergie pour la réutiliser. Cela permettrait d'éclairer sa propre salle de sport.

Concernant les **obligations imposées aux entreprises** :

- Imposer des économies d'énergie
- Imposer la température recommandée par le plan d'économie de l'énergie
- Imposer des restrictions énergétiques aux entreprises si leur consommation devient trop importante, et les contraindre à payer des pénalités financières.

En matière de **sensibilisation** et d'éducation :

- Sensibiliser les enfants
- Dispenser des cours de sensibilisation sur les énergies dans les écoles.

4 Les réactions des citoyens (J1)

Les participants remercient chaleureusement les personnes ressources pour leur présence, se réjouissent d'avoir pu apprendre de leur expérience.

Une participante indique que le format de discussion et approfondissement avec les personnes ressources est appréciable car cela laisse plus de place aux échanges.

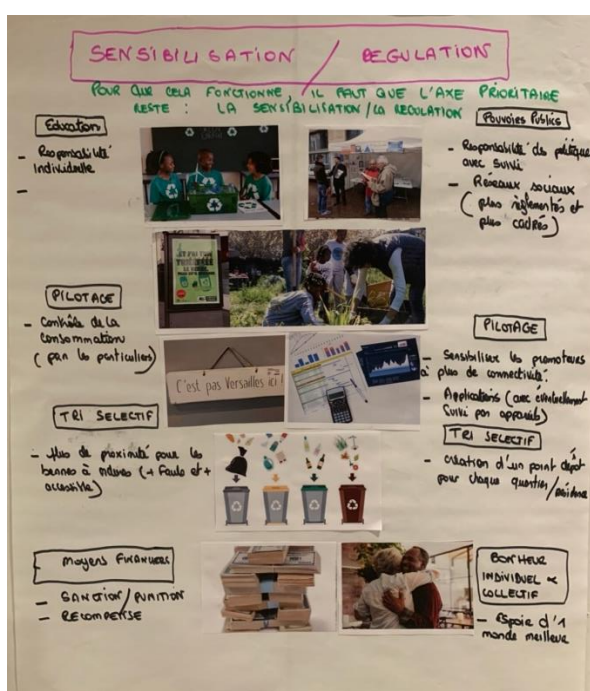
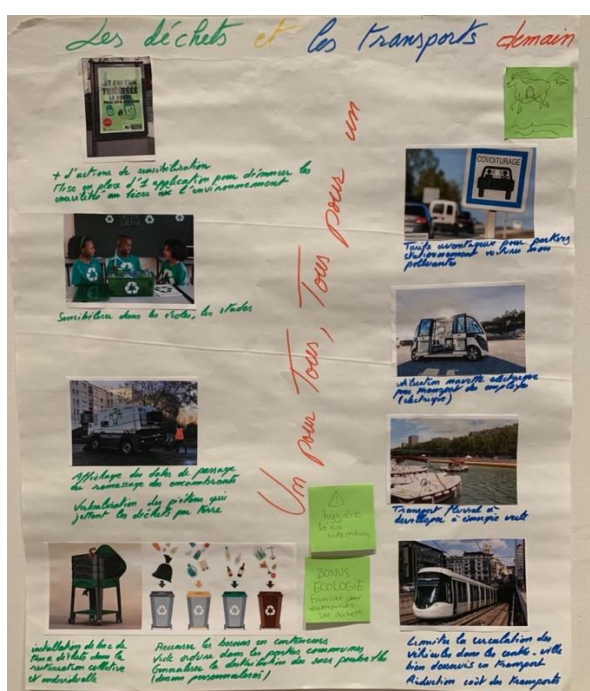
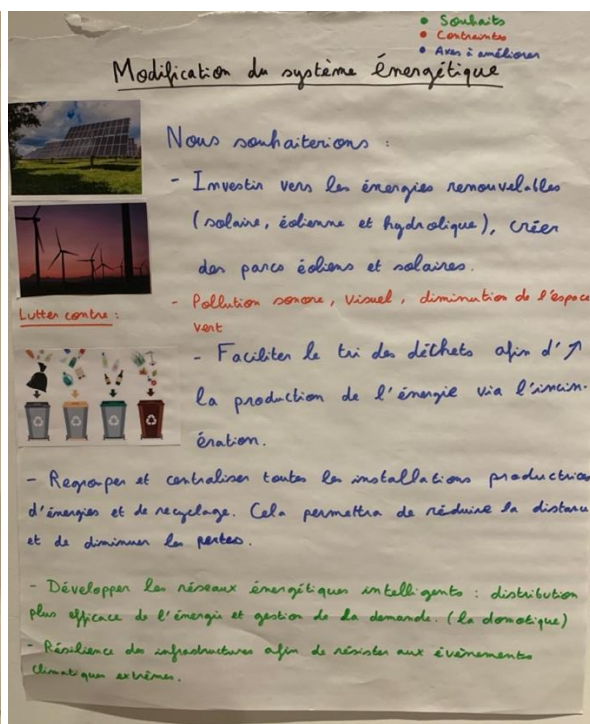
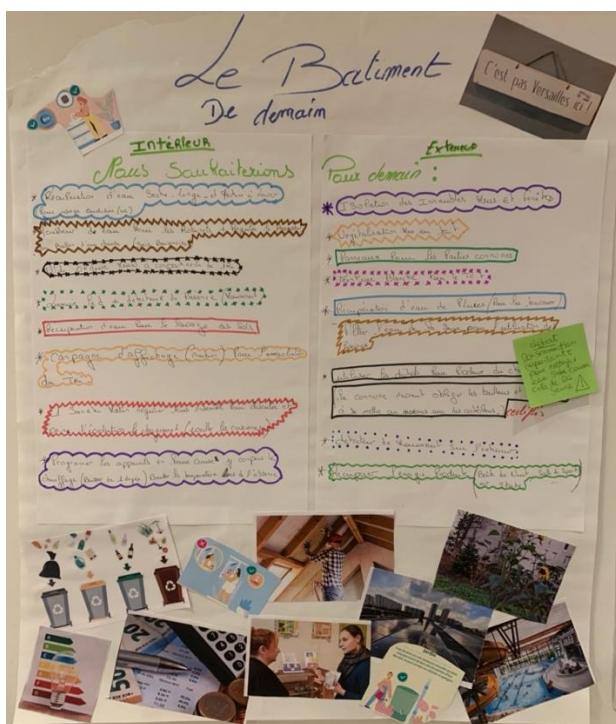
Un participant considère qu'il serait intéressant de connaître l'opinion des jeunes, collégiens et lycéens, sur les questions de consommation d'énergie. Des démarches intergénérationnelles de discussion sont à encourager.

5 Ateliers thématiques

Les participants, repartis en 3 sous-groupes, ont été invités à contribuer à travers des panneaux sur les thèmes « Transformations », « Compromis » et « Prise de conscience et adaptation ».

Suite à l'élaboration de panneaux par tables, les sous-groupes ont partagé les résultats et identifié 2 ambassadrices, qui ont présenté aux deux autres sous-groupes les panneaux réalisés. Ensuite, les 2 ambassadrices sont retournées au sein de leur sous-groupe pour un débrief sur l'accueil de leurs travaux.

5.1 Atelier « transformations »



Les participants du sous-groupe « Transformations » ont réfléchi à partir des questions suivantes :

- Quelles transformations individuelles et collectives prioritaires pour limiter la consommation d'énergie ?
- Quelles mutualisations envisager pour limiter la consommation d'énergie ?

Les contributions du sous-groupe « Transformations » sont organisées ci-dessous par thématiques, associées aux réactions des autres sous-groupes partagées lors du débrief.

5.1.1 Les bâtiments demain

Pour les **bâtiments résidentiels et tertiaires**, les participants souhaitent encourager et renforcer :

- L'isolation des immeubles au niveau des murs et des fenêtres
- La végétalisation de murs et de toits
- La peinture blanche pour les toits
- L'installation de panneaux photovoltaïques
- La récupération de l'eau de pluie à réutiliser lors des travaux
- Le filtrage de l'eau de la Seine pour l'utilisation dans les piscines. Cette idée a fait débat, car des participants considèrent que la consommation d'énergie pour nettoyer l'eau de la Seine serait trop importante.
- Les contrôles certifiés de la part des communes sur le respect des normes de la part de promoteurs, propriétaires et bailleurs
- La récupération de l'énergie produite dans certaines infrastructures, p.ex. boîtes de nuit, salles de sport, stade.

Des **idées applicables à l'intérieur des logements**, pour une consommation plus sobre de l'énergie :

- Récupérer l'eau du sèche-linge et de la machine à laver pour les usages quotidiens, comme les toilettes
- Utilisation de mousseurs d'eau pour les robinets et veiller à la régulation du thermostat du ballon d'eau chaude
- Programmer les appareils en heure creuse, y compris le chauffage avec baisse de température lorsqu'on est absent

Des **idées applicables dans les parties communes des bâtiments résidentiels**, pour une consommation plus sobre de l'énergie :

- Récupérer l'eau pour le lavage des sols
- Installer des vide-ordures avec compartiments de tri. Certains citoyens ne sont pas d'accord, car ils considèrent que les vide-ordures posent des problèmes d'hygiène.
- Encourager à l'utilisation d'ampoules LED avec détecteur de mouvement

Des idées pour **sensibiliser les copropriétés ou les locataires des logements sociaux** :

- Proposer une campagne d'affichage sur le tri en s'appuyant sur le gardien de l'immeuble

- Proposer une rencontre régulière aux locataires ou copropriétaires (p.ex. tous les samedi matin) pour suivre la mise en place des solutions individuelles et collectives et contribuer à éveiller les consciences sur les enjeux climatiques

5.1.2 Déchets

Pour **encourager le tri**, les idées suivantes sont émises :

- Installer des bacs de tri dans la restauration collective
- Recenser les besoins en conteneurs pour les adapter, p.ex. en augmentant la largeur de l'ouverture
- Généraliser la distribution des sacs poubelles
- Rendre plus accessibles les bennes à ordures, souvent trop éloignées les unes des autres
- Définir un point de dépôt de déchets particuliers dans chaque quartier ou résidence
- Offrir un bonus écologique aux entreprises vertueuses en matière de tri

Pour **sensibiliser et inciter au tri**, les participants proposent les actions suivantes :

- Mettre à disposition des habitants une application pour dénoncer les incivilités liées à l'environnement
- Proposer des campagnes de sensibilisation dans les écoles et dans les stades
- Afficher davantage les dates de ramassage des encombrants
- Verbaliser les piétons qui jettent des déchets par terre

Il est aussi proposé de :

- Produire davantage d'énergie via l'incinération des déchets
- Regrouper les installations de production d'énergie et de recyclage
- Développer les réseaux énergétiques intelligents, pour garantir une distribution plus efficace d'énergie en relation de la demande, sur le principe de la domotique
- Approfondir la recherche sur la résilience des matériaux des infrastructures afin qu'ils résistent aux événements climatiques extrêmes

5.1.3 Transports

Concernant les actions pour **réduire l'utilisation de la voiture**, les citoyens proposent de :

- Encourager le covoiturage
- Proposer des tarifs avantageux pour le stationnement des voitures non polluantes
- Limiter la circulation des véhicules dans le centre-ville lorsqu'il est bien desservi en transport
- Encourager les entreprises à l'utilisation de navettes électriques pour le transport des employés

Concernant les **autres modes de transports**, ils proposent de :

- Réduire le coût des transports
- Développer le transport fluvial à énergie verte

5.1.4 La gestion de l'énergie

Parmi les propositions, les participants souhaitent :

- Renforcer l'investissement dans les énergies renouvelables avec des parcs éoliens et solaires, en faisant attention à la pollution sonore et visuelle et à la consommation d'espaces verts
- Favoriser le contrôle de la consommation par le particulier

5.1.5 De la sensibilisation aux moyens financiers autour des enjeux climatiques

Les participants indiquent qu'il faut partir d'une **éducation du plus jeune âge**, stimulant la responsabilité individuelle, et de la **responsabilité des pouvoirs publics** qui doivent garantir un suivi des politiques environnementales. Par conséquent, des moyens financiers doivent être mis en place pour soutenir les comportements adaptés à travers des **récompenses**, ainsi qu'à l'inverse pour punir les comportements inadaptés avec des **sanctions**.

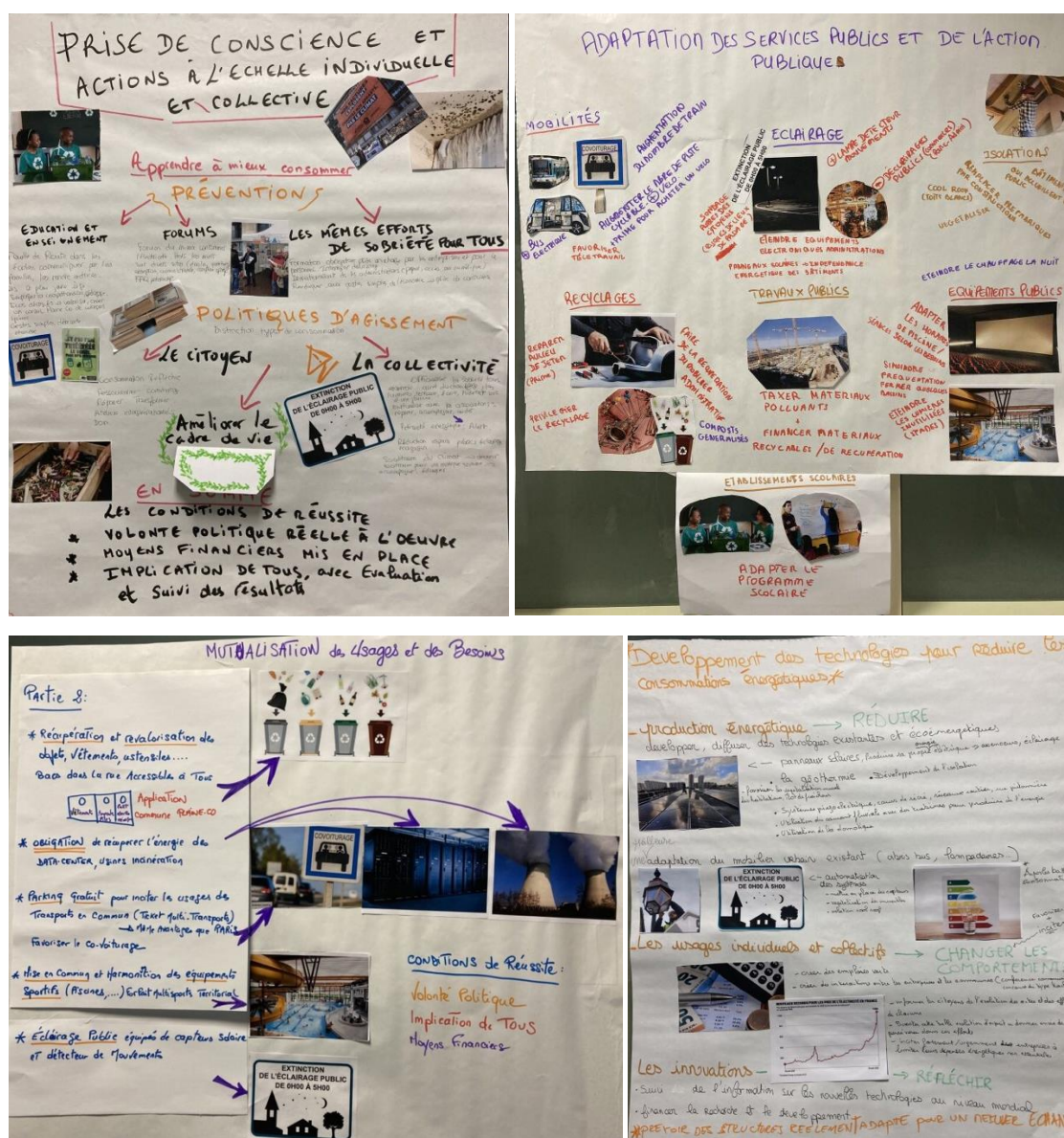
« Le bonheur collectif et individuel est l'objectif, dans l'espoir d'un monde meilleur »

5.1.6 Débrief

Suite aux présentations des travaux par les ambassadrices, les points suivants ont fait l'objet de débat :

- Le terme « sensibilisation » ne fait pas consensus : il est proposé de le remplacer par « conscience », en précisant l'objectif de prévenir à travers l'action. Les sanctions et les punitions sont indispensables pour contribuer à une « Plaine Conscience », mais elles interviennent seulement après avoir sensibilisé et avoir donné les moyens pour respecter les règles.
- Le développement d'énergies renouvelables, notamment avec les panneaux photovoltaïques et les éoliennes, pose un problème d'impact sur la biodiversité et contribue à rajouter des infrastructures en milieu urbain.
- L'information relative à la consommation individuelle d'énergie est importante pour l'utilisateur. Des technologies dans ce sens existent : le compteur Linky en est un exemple, mais certains le définissent comme « un mouchard qui permet de revendre les données à des tiers ». Le contrôle de ces informations est indispensable.
- La gratuité des transports en commun ne fait pas consensus : cela représente un risque pour la fréquence (déjà limitée) des transports et pour la perte de certains emplois. Si certains considèrent que les transports en commun sont un droit, comme la santé, et pour cela devraient être gratuits, d'autres proposent que les tarifs soient calculés en fonction des ressources des ménages.
- La récupération d'énergie à travers les activités, comme les salles de sport et les boîtes de nuit, a beaucoup plu aux autres participants.
- La proposition d'installer des vide-ordures dans les espaces communs des bâtiments n'est pas soutenue par des participants qui trouvent que cela pose un problème d'hygiène.
- Concernant la récupération de l'eau de pluie, des participants indiquent que Plaine Commune exige d'avoir des bassins d'eau pluvial dans les constructions neuves.

5.2 Atelier « compromis »



Les participants du sous-groupe « Compromis » ont réfléchi à partir des questions suivantes :

- A quelles conditions peut-on parler de sobriété énergétique dans un territoire sobre en énergie ?
- Comment rendre compatibles les économies d'énergie et l'utilité sociale ? Ex. piscine, éclairage public, datacenter...

Les contributions du sous-groupe « Compromis » sont organisées ci-dessous par thématiques, associées aux réactions des autres sous-groupes partagées lors du débrief.

Toutes thématiques confondues, les participants identifient 3 conditions à la sobriété énergétique sur le territoire :

- La volonté politique
- La mise en place de moyens de financiers
- L'implication de toutes et tous (habitants, élus, entreprises...)

5.2.1 Prise de conscience et actions à l'échelle individuelle et collective

“Les efforts de sobriété doivent être les mêmes par tous !”

Pour apprendre à mieux consommer, les participants proposent :

- Développer des actions auprès des jeunes au travers de l'éducation et l'enseignement, et en rendant les enfants et les familles acteur/rices des gestes simples (par exemple, élargir et généraliser les éco-délégués, créer un conseil des jeunes à Plaine Commune...).
- Mettre en place une communication accessible à tous (simple, image, vulgarisation...), comme par exemple une FAQ.
- Aller vers les habitants qui ne vont pas chercher l'information, mais aussi les entreprises et les administrations, en organisant des forums hors les murs dans les quartiers, en lien avec les écoles...
- Privilégier les échanges pour faire passer les messages.
- Organiser des formations de sensibilisation du personnel dans les entreprises pour les pousser à faire des efforts en matière de sobriété.
- Inciter les citoyens à une consommation plus réfléchie, par exemple “réparer, plutôt que jeter” ou “mutualiser”.
- Organiser des ateliers inter-générationnels (notamment autour de recyclage), en mettant la solidarité au cœur des actions.
- Mutualiser les associations pour leur offrir plus de visibilité et mieux faire connaître leurs actions, ainsi qu'accompagner leurs projets et les aider à se développer.
- La collectivité est responsable, elle doit veiller, donner le signal d'alerte, notamment aux entreprises qu'elle doit contraindre à respecter certaines règles concernant l'éclairage (exemple Veepee allumé toute la nuit).
- Mettre en place une action forte en matière de sobriété, dans tous les secteurs, par exemple : éteindre tous les appareils pendant 1 heure.
- Faire de chaque citoyen des sociétaires du climat, en les appelant à participer financièrement, de manière volontaire et à la hauteur de leur porte-monnaie aux actions pour la réduction des consommations et l'amélioration du cadre de vie.
- Mettre en place des indicateurs de suivi et des évaluations, puis valoriser les résultats.

5.2.2 Adaptation des services publics et de l'action publique

Pour encourager les mobilités qui ne consomment pas beaucoup d'énergie, les participants proposent :

- Développer les pistes cyclables
- Mettre en place une prime sur les vélos électriques
- Encourager les transports en commun, et développer les bus électriques
- Augmenter le nombre de trains
- Favoriser le télétravail.

Pour limiter les déchets/le recyclage des idées sont émises :

- Encourager la réparation au lieu de jeter
- Utiliser du mobilier de récupération pour les administrations
- Favoriser le recyclage, notamment pour les travaux publics
- Généraliser le compost

Dans le secteur des travaux publics :

- Taxer les matériaux polluants
- Financer les matériaux recyclés/de récupération

Pour limiter l'éclairage, les participants proposent :

- Installer des détecteurs de mouvement
- Ne pas éclairer les parcs toute la nuit
- Obliger les administrations et les commerces à éteindre la nuit
- Organiser des sondages à destination des habitants, notamment des femmes, pour identifier les lieux à risque

Pour les bâtiments/équipements publics, ils suggèrent :

- Installer des panneaux solaires pour produire de l'énergie, et garantir l'indépendance énergétique
- Végétaliser au maximum
- Isoler les bâtiments qui accueillent du public
- Remplacer les préfabriqués par des constructions
- Utiliser la solution cool roof pour limiter la chaleur
- Mieux organiser le planning de certains équipements publics, par exemple à la piscine : organiser les activités pour les senior après les activités pour les nouveaux nés pour profiter de la chaleur de la piscine et ne pas chauffer la piscine à plusieurs reprises, fermer certains bassins provisoirement, éteindre les lumières des stades...

Pour apprendre à mieux consommer, les participants proposent :

- D'adapter les programmes scolaires

5.2.3 Mutualisation des usages et des besoins

Les participants ont proposé des actions visant à favoriser la mutualisation :

- **Encourager la récupération et la revalorisation des objets** (vêtements, ustensiles, électroménager...) **que les personnes n'utilisent plus** via l'installation de bacs dans la rue ou avec une application portée par Plaine Commune en suivant l'exemple de GIVE ou Bienvu, en réparant les objets avant de les remettre en don/vente.
- **Obliger la récupération de la chaleur produite par les data centers** très nombreux sur le territoire.
- **Créer des parkings gratuits** à proximité des transports (avec un ticket multi-transport).
- **Favoriser le covoiturage.**

- **Réfléchir à la mise en commun de certains équipements sportifs** : “est-ce que toutes les piscines du territoire sont obligées d’être ouvertes tous les jours ?”. Cela nécessite de **mettre en place un forfait multisport avec un ticket unique** pour tous les équipements du territoire, et pose aussi la question des employés qui travaillent dans ses équipements et les transports pour rejoindre les équipements facilement.
- **Adapter les horaires d’ouverture de certains équipements sportifs en fonction des usages**, en faisant des études de fréquentation.
- **Renouveler l’éclairage public** avec des réverbères solaires avec détection de mouvement.

5.2.4 Développement des technologies pour réduire les consommations énergétiques

Les participants ont émis plusieurs propositions pour **développer et diffuser les technologies de production d’énergies renouvelables**

- Installer des panneaux solaires pour produire sa propre énergie électrique
- Développer la géothermie
- Développer les systèmes piézométriques (utilisation de la pression exercée sur un matériau pour produire de l’énergie) dans les cours de récréation, les rues piétonnes, les axes routiers...
- Utiliser le courant fluvial avec des turbines pour produire de l’énergie

Ils proposent des **solutions pour limiter les consommations énergétiques** :

- Mieux isoler pour réduire les consommations, notamment en favorisant la végétalisation murale pour limiter les îlots de chaleur, et en utilisant la solution cool roof pour limiter les effets de chaleur
- Adapter le mobilier urbain existant (abris-bus, lampadaires, ampoules basses consommations, capteurs de mouvements...)
- Utiliser la domotique

Pour changer les comportements, ils suggèrent de :

- Informer les citoyens des efforts faits avec des outils de suivi : booster la prise de conscience, et donner envie aux citoyens de persévérer dans cette direction
- Inciter urgemment/fortement les entreprises à limiter leurs dépenses énergétiques non essentielles

Ainsi que d’autres propositions transverses :

- Créer des emplois verts
- Créer des interactions entre les communes et les entreprises (conférences communales, hackaton...)
- Suivre l’information sur les technologies à l’échelle mondiale
- Financer la recherche et le développement

5.2.5 Débrief

Suite aux présentations des travaux par les ambassadrices, les points suivants ont fait l’objet de débat :

- De façon transverses aux thématiques :
 - Le niveau de contraintes à imposer aux entreprises ne fait pas consensus : des personnes dans un groupe soulignent qu’un trop haut niveau de contraintes risque de diminuer l’attractivité

du territoire et d'inciter les entreprises déjà implantées à partir. Une personne dans un autre groupe estime à l'inverse qu'il faut convaincre sur le fond les entreprises pour les motiver à agir plutôt que de passer par des subventions incitatives. Dans le groupe à l'origine de la proposition, l'idée fait peu débat : les participants soulignent que la sensibilisation des entreprises est déjà effectuée et ne fonctionne pas forcément, et qu'il n'y a pas de territoires davantage attractifs à proximité où les entreprises pourraient se délocaliser. Le groupe estime qu'il faut toutefois limiter les risques de départ ou de licenciement en assurant une contrainte progressive : faire d'abord de la prévention et taxer en dernier recours, en ciblant avant tout les grosses entreprises.

- Un participant d'un sous-groupe considère qu'il est nécessaire de prioriser les idées de solutions en fonction notamment de leur faisabilité, car tout ne pourra être mis en place. A l'inverse, un autre sous-groupe considère qu'il est nécessaire de mettre en œuvre l'ensemble des solutions proposées pour assurer la cohérence des actions et favoriser les synergies.
 - Un participant considère qu'il faut veiller à ce que les actions proposées n'empiètent pas sur les libertés individuelles
 - Une participante souligne qu'il faut veiller à ne pas proposer des actions qui soient irréalisables financièrement.
- Spécifiquement vis-à-vis des solutions proposées par thématique :
 - Au-delà de la limitation des horaires et de la fermeture des bassins les moins utilisés qui avaient été proposés par le groupe, l'opportunité de fermer des piscines certains jours fait débat. Un groupe estime qu'il faut garder les piscines ouvertes au maximum pour permettre aux populations de faire du sport, avec des enjeux de santé publique. Un autre groupe souligne que certaines piscines ont certains jours des fréquentations très faibles, ce qui limiterait de fait les impacts d'une fermeture. Des participants estiment qu'il faudrait avant cela réduire les tarifs d'accès pour en favoriser la fréquentation.
 - Un groupe estime que la réduction voire l'extinction de l'éclairage en cœur de nuit peut être difficilement acceptés par les habitants, et peut poser des problèmes de sécurité ainsi que pour les personnes malvoyantes.
 - Un participant rappelle l'obligation légale de tri à la source des biodéchets qui s'appliquera aux particulier et aux professionnels à partir du 1^{er} janvier 2024 : il souligne que les particuliers ne sont pas assez informés sur le sujet et manquent surtout de moyens mis à leur disposition pour pouvoir effectivement trier les biodéchets.

- Accompagner la labellisation des éco-écoles
- Mettre en œuvre des journées intergénérationnelles et/ou parents-enfants (ateliers zéro déchet, jardins partagés, etc.). Plaine commune pourrait investir dans la création de jardins partagés.
- Proposer des activités ludiques : chansons pour les enfants et jeux autour du recyclage.

Les participants proposent de **lancer plusieurs actions de communication** :

- Faire une page tous les mois sur le journal de la commune afin de mettre en valeur des événements autour des économies d'énergie, des dispositifs d'aide à la rénovation énergétique, des bilans positifs et de sensibiliser
- Lancer des actions de communication intégrées aux événements du territoire, tels que les festivals, les marchés, les journées de rencontres, les événements sportifs etc.
- Communiquer sur les réseaux sociaux et rendre cette communication ludique
- S'appuyer sur des relais en faisant une cartographie des acteurs écologiques (associations, épiceries, zones de tri, etc.).

Les participants proposent d'**agir sur les comportements individuels** :

- Subventionner le développement de commerces zéro déchet
- Supprimer les sacs plastiques
- Accompagner la gestion des déchets électroniques par la mise en place d'espaces de tri, de repair cafés, d'espaces de reconditionnement
- Généraliser le concept du repair café
- Mettre en place de bacs de compost dans les quartiers
- Proposer des aides financières pour l'achat d'équipements électriques peu consommateurs d'énergie
- Imposer des taxes sur la surconsommation (calculées en prenant en compte la composition des ménages).

Les participants proposent d'**organiser des conférences et des ateliers** :

- Organiser des ateliers, des jeux et des stands dans la ville lors des fêtes de quartier pour sensibiliser les habitants
- Proposer des animations sur le compost et le recyclage
- Organiser des ateliers et des conférences pour informer sur l'état de la situation environnementale et sur les solutions possibles.

A l'échelle des entreprises, les participants proposent d'**instaurer des pôles environnement financés en partie par l'État. Ces pôles environnement seraient composés d'un intervenant dont les objectifs seraient les suivants** :

- Sensibiliser les salariés
- Favoriser le tri
- Réduire les consommations d'énergie
- Mettre en place des aides pour permettre aux salariés d'avoir un logement proche de leur lieu de travail
- Réduire les emballages

- Favoriser le covoiturage
- Développer le télétravail.

Si les entreprises prouvent qu'elles respectent ces objectifs, elles pourront obtenir un label en reconnaissance de leurs efforts pour réaliser des économies d'énergie. **Si elles les respectent, elles pourront toucher une prime de l'Etat. Autrement, elles devront payer des taxes.**

A l'échelle des acteurs, les participants proposent de :

- Mettre en lien les différents acteurs qui œuvrent en faveur des économies d'énergie, à travers des réunions ou la mise en place d'une plateforme par exemple
- Mettre en relation les réseaux qui accompagnent différents publics (femmes, personnes âgées, etc.) et ceux qui ont déjà réalisé des actions sur le territoire (Stains, Aubervilliers)
- Organiser des actions partagées en direction de ces différents publics.

5.3.2 Sobriété dans les bâtiments, les transports et les entreprises

En matière de **bâtiments**, pour nous permettre de répondre aux crises et nous préparer au monde de demain, les participants proposent de :

- Mettre en œuvre des solutions vertes
- Favoriser la verdure et créer plus de parcs, planter davantage d'arbres et de plantes
- Restaurer les bâtiments insalubres et les transformer en bâtiments basse consommation
- Mettre en place des solutions domotiques dans les entreprises
- Installer des panneaux photovoltaïques
- Installer des détecteurs de mouvement dans les rues pour l'éclairage
- Renforcer les réglementations en matière d'écologie à destination des bâtiments et des industries pétrolières.

En matière de **transports**, ils indiquent les pistes suivantes :

- Généraliser les véhicules électriques (tous transports confondus)
- Développer des bornes de rechargement électrique
- Augmenter l'offre de transports en commun et augmenter leur régularité
- Créer davantage de pistes cyclables
- Permettre la gratuité des transports (il s'agit d'un souhait mais les participants se questionnent sur son caractère réalisable).

Les participants proposent que **les entreprises** envisagent les actions suivantes :

- Mettre en place des solutions vertes en interne
- Planter plus d'arbres et de plantes
- Favoriser le télétravail en fermant les entreprises 1 à 3 jours par semaine
- Mettre en place des solutions domotiques dans les entreprises
- Installer des panneaux photovoltaïques

- Installer des détecteurs de mouvement dans les rues pour l'éclairage.

Les participants proposent aussi d'**imposer aux entreprises des lumières LED** et de **les récompenser lorsqu'elles réduisent leur consommation d'énergie en leur donnant des primes**.

5.3.3 Sobriété grâce à des changements de comportements individuels

Les participants proposent des actions pour encourager des **changements d'habitudes considérables** :

- Réduire la consommation électrique (lumière, chauffage, douches) par une meilleure utilisation et une meilleure fourniture (matériels moins énergivores, davantage d'aides financières permettant de réaliser des économies)
- Augmenter l'offre des transports en commun pour diminuer progressivement l'usage de la voiture pour les déplacements professionnels
- Encourager le covoiturage et l'usage de vélos
- Moderniser les gares afin qu'elles soient plus accessibles à certains usagers
- Mettre en œuvre des programmes de sensibilisation au tri sélectif et au compostage.

5.3.4 Débrief

A la suite des présentations des travaux par les ambassadrices, les points suivants ont fait l'objet de débat :

- L'idée de subventionner les entreprises pour récompenser leurs efforts en matière de réduction de consommation d'énergie ne fait pas consensus. Elles devraient agir d'elles-mêmes. Il serait plus efficace de les sanctionner par la mise en place de taxes. A l'inverse, un participant explique que les taxes pourraient mettre en difficulté les entreprises qui sont essentielles à la richesse économique du territoire et les pousser à partir. L'attractivité du territoire en serait diminuée. Une autre participante ajoute qu'il faudrait plutôt mettre en œuvre des mesures incitatives qui ont une connotation moins négative.
- Le financement de l'ensemble des propositions de l'Assemblée citoyenne pose question. Des participants se demandent s'ils devront contribuer à ce financement par leurs impôts. Un participant pense en outre qu'il faut veiller à ne pas proposer des actions qui soient irréalisables financièrement.
- L'idée d'étendre le télétravail ne fait pas consensus car il comporte des risques sur la santé, la productivité et il induit une hausse de la consommation d'énergie pour les salariés.
- La communication autour de la réduction de la consommation d'énergie représente un coût économique important. Une participante du sous-groupe répond que la solution la plus efficace est de multiplier les moyens de communication pour toucher différents types de publics.
- La proposition d'accorder des primes aux salariés pour qu'ils se rapprochent de leur lieu de travail est difficile à mettre en œuvre. De plus, le risque est de brouiller la frontière entre vie professionnelle et vie privée.
- La proposition de supprimer les sacs plastiques existe déjà depuis 2008.
- Il faut insister davantage sur les effets positifs et négatifs de l'augmentation du prix de l'électricité.

6 Les réactions des citoyens (J2)

En conclusion de la session, les participants se sont exprimés sur leur ressenti sur les travaux réalisés.

Plusieurs citoyens se félicitent d'avoir entendu et partagé des propositions concrètes, dans un esprit de travail de groupe qui a permis aux uns et aux autres de s'exprimer.

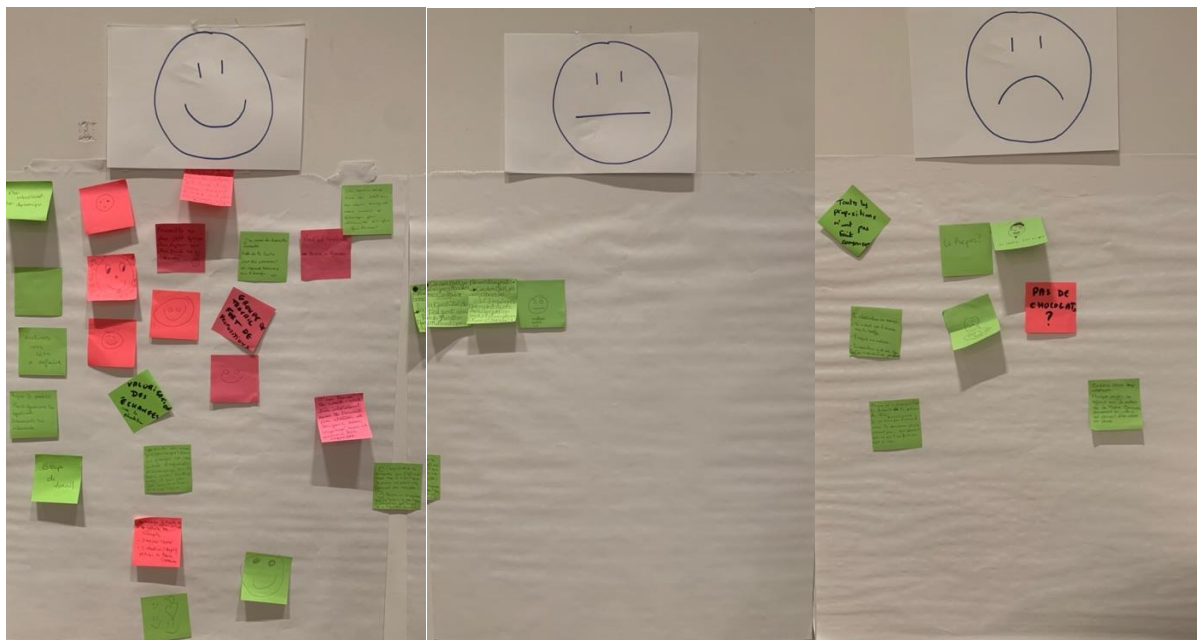
Concernant les résultats des travaux en atelier, **des participants** indiquent que des nombreux sujets ont été soulevés par plusieurs groupes, ce qui montre la convergence des idées des membres de l'Assemblée. Ils soulignent que la présence d'intervenants a été très utile pour approfondir et faire émerger les premières idées et pistes de solution.

Certains participants soulèvent des questions et partagent des points de vigilance concernant le financement des propositions de l'Assemblée Citoyenne :

- Le rôle des citoyens, qui devront contribuer avec leurs impôts. Des participants soulignent que tout le monde devra y participer, certains indiquent être « pas contre pour payer », pour faire profiter aux futures générations.
- La possibilité de rediriger les financements existants et de les augmenter.
- Le déséquilibre existant concernant le pouvoir d'achat d'une partie de la population : « il faudrait faire payer les riches ». Un participant considère que « les riches ont travaillé pour mériter leur richesse », mais d'autres insistent sur l'importance de les taxer davantage.
- Le déséquilibre existant concernant le niveau de consommation d'énergie et de pollution : « il faudrait taxer les pollueurs ».

7 Échelle d'humeur

A la fin du week-end, les participants sont invités à faire un retour sur comment ils se sont sentis, ce qui leur a plu et ce qui leur a semblé difficile.



Les éléments suivants représentent une synthèse des contributions.

Les participants indiquent une bonne appréciation du week-end. Ils indiquent de la satisfaction en particulier concernant :

- La dynamique d'échanges au cours des ateliers et les discussions en groupe de travail permettant d'approfondir les sujets et les premières propositions. L'expression de toutes et tous est plus facile en petits groupes.
- La valorisation des résultats des ateliers à travers le temps de présentation par des ambassadeurs aux autres groupes.
- L'approfondissement des enjeux relatifs à la consommation d'énergie, qui favorisent la montée en compétence des citoyens, grâce à la présence des personnes ressources.
- La progression, de la première à la deuxième session, qui donne le sentiment d'avancer dans la formulation de propositions.
- Des repas plus consistants par rapport à la première session.

Néanmoins, ils indiquent les points suivants d'insatisfaction :

- L'absence d'un approfondissement technique sur la question du financement relatif à la transition (taxation, subvention, etc.).
- Le manque d'écoute de la part de certains participants.
- Le partage de visions parfois trop utopiques de la part de certains participants et l'abstraction de certaines propositions, qui ne concernent pas précisément le territoire de Plaine Commune.
- Les débats animés autour de la gratuité des transports et de la taxation systématique des entreprises.

- Des repas qui ne sont pas appréciés par tout le monde.